

UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCES PAR LE MAIRE

Le Maire informe l'assemblée qu'il a utilisé la délégation de compétences que le Conseil Municipal lui a accordée en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Déclarations d'Intention d'Aliéner :

Vente BOHN Lionel / BOLLI Laetitia – KLEIN Anaïs : section 32 parcelle 435/376 : 373 m²

Vente BOEHLER - SIMONIN : section 2 parcelle 109/29 : 56 m²

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE PLUi ARRETE

VU le code de l'Urbanisme ;

VU la délibération du Conseil de Communauté du 27 octobre 2015 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et définissant les objectifs poursuivis ainsi que les modalités de concertation avec les habitants, les associations et les autres personnes concernées et les modalités d'association des communes membres ;

VU les débats au sein des différents conseils municipaux des communes membres de la CCCHR en date des 24 août 2017 (MEYENHEIM), 28 août 2017 (OBERHERGHEIM), 29 août 2017 (MUNWILLER), 30 août 2017 (NIEDERHERGHEIM), 31 août 2017 (NIEDERENTZEN), 11 septembre 2017 (OBERENTZEN), 14 septembre 2017 (REGUISHEIM), 18 septembre 2017 (BILTZHEIM) et 25 septembre 2017 (ENSISHEIM) et au sein du Conseil de Communauté sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables en date du 26 septembre 2017 ;

VU les réunions avec les personnes publiques associées les 6 juillet 2017 et 17 janvier 2019 sur le projet de PLUi ;

VU la concertation avec le public qui s'est déroulée jusqu'à l'arrêt du PLUi ;

VU les délibérations des conseils municipaux des communes membres sur les règlements graphiques et écrits, et les orientations d'aménagement et de programmation du PLUi concernant la commune prises le mardi 23 avril 2019 à BILTZHEIM, ENSISHEIM, MUNWILLER, NIEDERENTZEN, OBERHERGHEIM et OBERENTZEN, le mercredi 24 avril 2019 à NIEDERHERGHEIM et le jeudi 25 avril 2019 à MEYENHEIM et REGUISHEIM ;

VU la délibération du Conseil communautaire de la CCCHR du 28 mai 2019 qui tire le bilan de la concertation et arrête le projet de PLUi;

Le Conseil municipal émet un avis favorable au projet de PLUi arrêté sur les règlements graphiques et écrits, et les orientations d'aménagement et de programmation concernant la commune.

DEMANDE DE SUBVENTION SEPO

Le Conseil municipal attribue une subvention à la SEPO d'un montant de 100 euros pour l'année 2019 ;

SYNDICAT D'ELECTRICITE ET DE GAZ DU RHIN : RAPPORT D'ACTIVITE

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel d'activité du syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin

DEMANDE D'EMPLACEMENT

Le conseil municipal autorise l'installation d'un camion magasin boucherie-charcuterie sur le parking de la salle du Temps libre les mardis de 16 h à 20 h. Il fixe le tarif à 5 euros par jour d'occupation. A ce tarif se rajoutent 2 euros en cas de raccordement au réseau électrique

DIVERS

➤ SIEPI :

- 01/07/2019 Eguisheim rentre pleinement au SIEPI
- Renforcement de la conduite d'eau jusqu'à Oberhergheim 2ème semestre
- Augmentation du prix de l'eau de 10 cts

➤ Point sur l'avancement des différents dossiers (GAZ- Lotissement de la Chapelle - Zone commerciale)